

FICHE TECHNIQUE

Code article : CC313S02

LIQUIDE VAISSELLE MANUELLE TRES CONCENTRE "SUMA STAR-PLUS D1"

DESCRIPTION

**SUMA STAR-PLUS 1,5L D1 LIQUIDE
VAISSELLE MANUELLE T.CONCENTRÉ**



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Liquide vaisselle manuel hautement concentré
- Attaque la graisse et les souillures cuites
- Mousse stable
- Facilite le rinçage et évite les rayures
- Economique
- Adapté pour les collectivités, industries, hôpitaux

CARACTÉRISTIQUES

pH : 8

Aspect : Liquide

Couleur : Jaune

Parfum : /

Contenance: 1.5 L

CONDITIONNEMENT : Carton de 4 U – Palette de 300 U

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

MODE D'EMPLOI :

Mode d'emploi

Suma Star-plus D1 plus est disponible en poche de plastique souple de 1.5 L.

Instructions de dosage :

1. Divermite : le dosage minimum recommandé est de 1 dose (15ml) pour 40L*
2. Diverflow : le module haut débit est recommandé à une concentration de 0.04%*

Recommandation de nettoyage

Méthode générale :

1. Préparer la solution au dosage recommandé
2. Tremper la vaisselle et nettoyer avec une lavette, une brosse ou un tampon abrasif
3. Rincer abondamment et laisser sécher à l'air libre Pour la vaisselle très souillée, une concentration plus élevée peut être nécessaire

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation : les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'utilisation du produit sont disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité accessible sur Internet : <https://sds.sealedair.com>.

Uniquement pour usage professionnel.

Compatibilité du produit

Suivant nos instructions d'utilisation, Suma Star-plus D1 plus est adapté à tous les matériaux généralement rencontrés en cuisine.

STOCKAGE :

Conserver le produit dans son emballage d'origine, fermé, à l'abri des températures extrêmes

LEGISLATION :

Produit de nettoyage conforme à la législation relative :

- au Règlement Détergent CE 648/2004,
- aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (décret du 17.06.98).

Mis à jour le 31 mai 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>